



Comité Social d'Administration de Réseau Marine

19 décembre 2023

Déclaration liminaire

Amiral, mesdames, messieurs,

Nous sommes réunis pour ce dernier CSA R marine de l'année 2023, dans un contexte géopolitique international et national anxieux, impactant les citoyens que nous sommes.

Le cadre financier contraint et les conséquences de l'application d'une réforme des retraites non consensuelle, ouvre une période source de préoccupations pour les femmes et les hommes servant au sein de la Marine nationale.

Si les personnels civils du ministère des armées en général et du périmètre Marine nationale en particulier sont passés inaperçus dans le texte de la loi de programmation militaire, ils n'en assurent pas moins, à terre, en temps de paix, d'indispensables missions pour permettre à la Marine d'assurer au large, la défense des intérêts de la France.

L'**UNSA Défense** réitère les problématiques que rencontrent les chefs d'équipe. En effet, ils sont remplacés par des TSEF, sans que la réciproque ne soit vraie. Le vivier des chefs d'équipe s'éteint alors de plus en plus.

Il est à rappeler aussi que les chefs d'équipe sont des personnels de niveau 2 et doivent être considérés comme tels, aussi bien au niveau de leur poste que de leur positionnement hiérarchique. Il serait bon que les directeurs et leurs adjoints se réfèrent à l'instruction 35/DEF/SGA pour ne pas positionner, de façon systématique, des officiers marins de surcroît non formés au management, comme responsables hiérarchiques de chefs d'équipe.

L'**UNSA Défense** regrette que ces problématiques de positionnement hiérarchique ne concernent pas seulement les chefs d'équipe mais l'ensemble des personnels civils.

Pour l'**UNSA Défense**, en 2024, les défis collectifs ne manqueront pas.

Citons-en quelque uns :

Les conditions de travail notamment la prise en compte des risques et des troubles psychosociaux ainsi que l'application du cadre réglementaire sur le télétravail.





Les mesures palliatives à mettre en œuvre face aux problèmes induits par les infrastructures vieillissantes en région, notamment la qualité de l'eau et le chauffage défaillant sans anticipation préalable.

Le stationnement des véhicules dans les différentes bases de défense, non encore réglé malgré des GT mis en place.

L'animation d'un véritable dialogue social en sensibilisant les chefs d'organismes à leurs obligations et aux vertus d'un dialogue véritable.

Enfin, les déclinaisons Marine de la politique ministérielle d'attractivité et de fidélisation des agents civils, comme les mesures d'accompagnement des agents restructurés, devront mettre fin à la longue négligence subie d'un point de vue salarial comme d'un point de vue de reconnaissance des agents publics.

L'UNSA Défense attend du comité social d'administration Marine la poursuite et l'intensification de la formation des responsables militaires à terre à la gestion des personnels civils. Sujet d'autant plus central que la réforme de la gestion des ressources humaines et les changements annoncés pour le GSBdD se précisent.

Merci de votre attention.

